

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins et toutes les personnes œuvrant dans l'établissement**

**DATE : Le 22 mars 2021**

**OBJET : Processus d'identification par un bracelet de couleur « or » pour les proches en milieu hospitalier**

---

En raison du nombre important de gens circulant présentement dans les hôpitaux et afin de bien répondre aux exigences du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) concernant la présence des proches en milieu hospitalier, nous vous informons qu'à compter du **29 mars 2021**, chaque usager hospitalisé (excluant l'UME et la pédiatrie) pourra identifier un maximum de trois personnes différentes pouvant se relayer au cours du séjour. Une à la fois, et ce, avec un maximum de deux par jour. Effectivement, l'UME et la pédiatrie ayant des spécificités particulières, l'agent de sécurité validera avec le département directement. La présence de ces personnes permettra d'offrir des soins et/ou du soutien à titre non professionnel à nos usagers.

Afin de faciliter l'identification de ces proches, ceux-ci devront porter un **bracelet de couleur « or »** d'hôpital pour toute la durée de l'épisode de soins de l'usager.

Lors de la première visite, l'agent de sécurité communiquera avec l'unité de soins concernée afin d'annoncer la personne et ainsi obtenir l'autorisation d'admission sur l'unité de soins.

Une fois l'autorisation donnée par l'unité, la personne identifiée pourra s'y rendre et, une fois sur place, se fera mettre un bracelet d'hôpital de couleur « or ».

Puisque la personne n'aura seulement qu'à présenter son bracelet pour s'identifier lors des prochaines visites à l'hôpital, ce changement diminuera le nombre d'appels téléphoniques entre l'agent de sécurité et l'unité de soins. Cette nouvelle façon de faire permettra un meilleur contrôle à l'entrée principale de nos hôpitaux qui sera d'autant plus bénéfique afin de diminuer les risques de transmission de la COVID-19.

Cette mesure sera modulée selon la situation épidémiologique et le palier d'alerte dans la région de la Chaudière-Appalaches.

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger, directeur général adjoint du programme santé physique générale et spécialisée*